

Pour obtenir votre carte d'assurance maladie

À partir de l'âge de 75 ans, la photo et la signature ne sont pas obligatoires sur la carte d'assurance maladie. Vous avez donc le choix entre une carte **avec** ou **sans** photo.

CARTE **SANS** PHOTO

Vous n'avez qu'à remplir votre avis de renouvellement et à le poster. Vous recevrez votre carte dans un délai de 30 jours.

CARTE **AVEC** PHOTO

Si vous choisissez d'avoir une carte avec photo, veuillez suivre les étapes suivantes.

Si vous **N'AVEZ PAS** de permis de conduire

Où aller?

Vous devez vous présenter en personne à un **point d'authentification** avant la date limite inscrite sur votre avis de renouvellement. Consultez la liste ci-jointe des points d'authentification de votre région.

Que faut-il apporter?

- 1 Votre avis de renouvellement rempli et signé.
- 2 Une photo de vous qui respecte les normes (voir les précisions au verso).
- 3 Deux pièces d'identité (voir la liste au verso).

Qu'arrive-t-il après?

La RAMQ vous expédiera votre carte d'assurance maladie dans un délai de 30 jours.

Si vous **AVEZ** un permis de conduire

Vous pouvez renouveler **en même temps** votre carte d'assurance maladie et votre permis de conduire.

Où aller?

Vous devez vous présenter en personne à l'un des **points de service** de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) avant la date limite inscrite sur votre avis de renouvellement. Consultez la liste ci-jointe des points de service de votre région.

Que faut-il apporter?

- 1 Votre avis de renouvellement rempli et signé.
- 2 Votre permis de conduire et une autre pièce d'identité (voir la liste au verso).

Vous n'avez pas à apporter de photo, car une photo de vous sera prise sur place. Notez que des frais sont exigés pour la prise de la photo et la production du permis.

Qu'arrive-t-il après?

La SAAQ vous enverra votre permis de conduire par courrier et transmettra l'information à la RAMQ.

La RAMQ vous expédiera votre carte d'assurance maladie dans un délai de 30 jours.

Renseignements

Carte d'assurance maladie

Régie de l'assurance maladie du Québec

www.ramq.gouv.qc.ca

Québec : 418 646-4636

Montréal : 514 864-3411

Ailleurs au Québec,
sans frais : 1 800 561-9749

ATS (appareil de télécommunication
pour personnes sourdes)

Québec : 418 682-3939

Ailleurs au Québec,
sans frais : 1 800 361-3939

1125, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1S 1E7

425, boul. De Maisonneuve Ouest,
3^e étage

Montréal (Québec) H3A 3G5

Permis de conduire

Société de l'assurance automobile du Québec

www.saaq.gouv.qc.ca

Québec : 418 643-7620

Montréal : 514 873-7620

Ailleurs au Québec,
sans frais : 1 800 361-7620

English version available on request.

*Direction des communications
Octobre 2006*

D-9108-0

Régie de
l'assurance maladie

Québec 

Avec la participation de
la Société de l'assurance automobile

Les pièces d'identité acceptées

- Carte d'assurance maladie
- Certificat de naissance ou copie d'acte de naissance
- Passeport
- Certificat de citoyenneté canadienne
- Certificat de changement de nom
- Certificat de changement de mention du sexe
- Document de l'immigration canadienne ou québécoise

Si vous renouvelez **seulement** la carte d'assurance maladie (avec photo)

En plus de celles mentionnées ci-dessus, les pièces d'identité suivantes sont acceptées :

- la carte d'assurance sociale;
- un document avec photo (pas plus d'un) délivré par un ministère ou un organisme, une entreprise, une institution financière ou un établissement d'enseignement.

Précisions concernant la photo

Vous pouvez vous faire photographier dans une pharmacie, chez un photographe ou au bureau de la RAMQ, moyennant certains frais.

Les normes à respecter :

- photo en couleur prise au cours des six derniers mois (datée au verso à l'aide d'un dateur);
- sur fond blanc;
- vue de face, des épaules à la tête (tête découverte);
- 43 mm x 54 mm (1¹¹/₁₆ pouce x 2¹/₈ pouces).

Votre carte d'assurance maladie :

essentielle en tout temps !



Vous pouvez renouveler
votre carte d'assurance maladie
avec ou **sans** photo.

Québec 